

Le pronom *quoi* en emploi anaphorique résomptif

The French pronoun *quoi* in resumptive anaphoric use

Liping Zhao¹

Abstract: This article focuses on the resumptive anaphoric use of the structure ‘preposition + *quoi*’, targeting the case of *après quoi*. It is based on a corpus composed of extracts from literary works dating from 2000 to 2020. In this configuration, *quoi*, which semantically corresponds to some unnamed, unclassified referent, represents a resumptive word that refers to a situation based on a predication of a previous utterance. *Quoi* can also refer to several situations in the form of several predicative units or several utterances. The antecedent of *quoi* can be delimited by using various clues: typographical (punctuation), morphosyntactic (discourse markers, verbal tense) or contextual.

Key words: resumptive use, *quoi*, antecedent, punctuation.

1. Introduction²

L’anaphore résomptive est décrite, pour le français, par Maillard (1974), qui identifie la « référence résomptive » lorsqu’une diaphore³ réfère à un énoncé. Lefevre (2006) voit l’anaphore résomptive comme la reprise d’unités prédicatives. Guillot (2007 : 308) considère qu’elle renvoie à « une proposition ou un ensemble de propositions ». Il y a deux éléments qui intéressent l’analyse de l’anaphore résomptive : la séquence reprise et résumée, du fait de sa complexité, et le terme qui la reprend, c’est-à-dire le terme anaphorique résomptif.

Cette recherche vise les emplois résomptifs de *après quoi* ; ce dernier fait partie des groupes prép. + *quoi* à valeur temporelle qui comportent également *ensuite de quoi*, *à la suite de quoi* et

¹ Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 ; CLESTHIA - Langage, systèmes, discours, EA 7345 ; lipingzhao816@gmail.com.

² Je tiens à remercier profondément la Pr. Florence Lefevre et les deux relecteurs anonymes, pour leurs remarques et suggestions perspicaces, qui m’ont permis d’améliorer cet article.

³ La diaphore réunit l’anaphore et la cataphore (Maillard 1974).

*sur quoi*⁴. *Après quoi* peut s'employer derrière une ponctuation faible, comme une virgule :

- (1) Je franchis un ponceau qui enjambe un ruisseau, **après quoi** se meurt cette divine descente, une des plus soyeuses de ma collection. (Fallet René, *Le Vélo*, 2013)

ou derrière une ponctuation forte, comme un point :

- (2) Jana lui tendit sa carte, que l'employée photocopie sans quitter sa chaise à roulettes. **Après quoi** elle jeta machinalement un badge sur le comptoir. - Vous me le redéposez en sortant ! (Férey Caryl, *Mapuche*, 2012)

ou bien après une ponctuation forte et avant une virgule, en tant que construction détachée en prolepse :

- (3) J'ai pris le métro jusqu'à Odéon. **Après quoi**, j'ai flâné au Quartier latin. (Berr Hélène, *Journal 1942-1944*, 2008)

Du fait de son « trait disjoint » (Lefevre 2006 : 47), *quoi* se trouve généralement après une préposition, sous la forme de 'prép. + *quoi*'. La présence de la préposition distingue les emplois anaphoriques des emplois interrogatifs de *quoi*. Les avis des linguistes sur les caractéristiques syntaxiques de 'prép. + *quoi*' sont partagés. Pour Le Goffic (1993 : 373), cette structure peut s'employer derrière une ponctuation forte, dans des énoncés quasi-indépendants, ressemblant au relatif de liaison du latin. Pierrard considère que *quoi* a « perdu sa valeur conjonctive pour jouer le rôle d'un pronom anaphorique » (Pierrard 1988 : 210). Il en va de même pour Lefevre (2006 : 248), « la capacité du groupe préposition + *quoi* à organiser le discours oriente la forme *quoi* vers un statut de simple pronom anaphorique ». Lefevre et Rossari distinguent, « en fonction de la perte progressive des propriétés de subordonnant de *quoi* », cinq types de groupes 'préposition + *quoi* anaphorique', dans lesquels « *quoi* oscille entre un statut de pronom subordonnant relatif et un statut de pronom indéfini non subordonnant » (Lefevre & Rossari 2008 : 87).

Cette étude n'a pas pour ambition de traiter la catégorie syntaxique de 'prép. + *quoi*'. Elle concerne la référence de *après*

⁴ Quant à la valeur temporelle de *sur quoi*, voir l'exemple suivant :

J'ai eu envie d'un dernier couscous. J'ai d'abord songé au Koutoubia, mais l'idée d'affronter Amar, Yasmina, le vieux Semelle, leurs derniers regards, m'a fatigué. J'ai obliqué vers les Deux Rives et me suis assis à la table ronde où Rachida et moi avions débattu des méfaits de l'astrologie. J'ai commandé un makfoul que j'ai mangé dans le silence paisible d'Areski.

Sur quoi je me suis offert un tour de Belleville, appareil photographique jetable à la main. (PENNAC Daniel, *Aux fruits de la passion*, 1999).

quoi. La question à laquelle nous souhaitons répondre est de savoir comment fonctionne *quoi* dans le groupe *après quoi* en tant que terme anaphorique résomptif, quelle est sa référence et par quels moyens on peut délimiter son antécédent⁵.

Tout d'abord, nous observerons le sémantisme de *quoi* en le comparant avec celui des pronoms démonstratifs *cela* et *ça*, afin de mieux comprendre les différents types d'antécédents repris par *quoi*. Ensuite, nous montrerons sur quelles catégories syntaxiques s'appuient ses antécédents. Pour finir, nous étudierons les indices par lesquels l'antécédent est délimité. L'étude du groupe *après quoi* résomptif nous permet de mieux comprendre son rôle de connecteur qui relie le discours précédent et le discours suivant. Ce groupe permet de participer à la cohérence du discours.

2. Caractéristiques sémantiques de *quoi*

Pour mieux comprendre ce que *quoi* reprend, il est intéressant d'aborder son sémantisme, car, en général, il ne renvoie plus de nos jours à un simple antécédent nominal.

Quoi peut avoir un antécédent nominal défini au 17^e siècle (cf. Fournier 2002 : 186 ; Lefevre et Rossari 2008 : 87) :

- (4) Ce n'est pas le bonheur **après quoi** je soupire. (Molière, *Tartuffe*, tiré de Fournier 2002 : 186)

Dans l'usage littéraire, *quoi* garde encore cet emploi, mais aujourd'hui, l'emploi de *quoi* avec un antécédent nominal est peu fréquent (Lefevre & Rossari 2008 : 87). Lefevre (2006) explique cette restriction d'emploi par l'incompatibilité référentielle entre *quoi* et un antécédent nominal : *quoi* renvoie à du non catégorisé alors que l'antécédent nominal relève du catégorisé. De nos jours, une entité classifiée est rarement reprise par le pronom *quoi* ; il renvoie davantage à une entité non classifiée comme des situations exprimées par des unités prédicatives d'un énoncé ou de plusieurs énoncés, ou bien à « un antécédent sémantiquement peu spécifié » (Fournier 2002 : 186), comme *quelque chose* :

- (5) J'ai cherché quelque chose **à quoi** me raccrocher. (Pécherot Patrick, *Boulevard des Branques*, 2005)

Il est nécessaire de rappeler que *quoi* appartient au même type de mots que des démonstratifs neutres comme *ce*, *cela* et *ça*, à savoir qu'ils partagent la même valeur sémantique (Lefevre 2006).

⁵ Pour répondre à ces questions, nous avons constitué un corpus composé de 136 exemples extraits d'ouvrages littéraires dans divers genres textuels, tels que romans, essais, mémoires, etc. Tous les extraits datant de 2000 jusqu'à 2020 sont issus de la base de données Frantext.

Les grammairiens observent les caractéristiques du « non nommé » (Maillard 1974 ; Kleiber 1987), du « non classifié » (Kleiber 1994 : 75) ou de « l'indifférenciation » (Lefeuve 2006 : 43) des pronoms neutres. Kleiber (1987 : 118) indique que le trait caractéristique des pronoms démonstratifs neutres *ça/c'/ce* est l'absence de dénomination ou de classification, ce qui les rapproche du terme *chose* qui réfère à des entités « non nommées ou appréhendées comme non nommées ». Les pronoms *cela* et *ça* sont considérés par Corblin (1995 : 81) comme des « formes à contenu indistinct ». Lefeuve (2006) observe en particulier qu'il existe une affinité entre *quoi* et *ce*, *cela*, *ça*, *ceci* : « *Quoi* connaît deux points communs avec les démonstratifs *ce*, *ça*, *cela*, *ceci* ou avec d'autres noms tels que *chose* (cf. Kleiber : il est compatible i) avec un animé ii) avec une prédication » (Lefeuve 2006 : 45).

Selon Lefeuve (2006), c'est la valeur du non encore classifié qui rapproche sémantiquement ces démonstratifs et *quoi*, impliquant l'emploi résomptif et leur permettant de renvoyer à une prédication. Ainsi, elle montre que *quoi* partage le sémantisme des pronoms comme *ça* et *cela*, qu'il renvoie à une indistinction des objets, ce qui peut amener ces items à avoir le même type d'emploi, à savoir les emplois résomptifs que nous allons à présent définir. Le sémantisme de *quoi* élargit l'extension de l'antécédent qui correspond à du non nommé, non classifié, distinct d'un GN qui représente du nommé. De ce fait, *quoi* dans *après quoi* renvoie plutôt à une situation⁶ appartenant à un type d'entités non nommées et non classifiées. Celle-ci peut se décliner en plusieurs catégories syntaxiques. Examinons par la suite sur quelles catégories syntaxiques s'appuient les situations reprises par *quoi*.

3. Les segments repris par *quoi*

Dans notre corpus, *quoi* renvoie généralement à une prédication ou un segment de prédication d'un énoncé précédent. Le plus souvent, la situation reprise par *quoi* est exprimée par un prédicat central :

- (6) Respectueux de sa méditation et comprenant déjà les pensées qui l'agitaient, le chef de cabinet regardait les couples qui attendaient patiemment la fin de la diversion ministérielle pour aborder au guichet.
« Quelle admirable discipline chez tous ces braves gens, fit-il observer.
- En effet, murmura le ministre. J'en suis même très frappé. »
Les deux hommes échangèrent un regard chargé de sens. **Après quoi**, le ministre serra chaleureusement la main du percepteur

⁶ La « situation », proposée par Vendler (1957) et reprise par Lefeuve et Nicolas (2004), comprend les états, les activités, les accomplissements et les achèvements. La notion de situation, apparentée à celle de « procès » dans Gosselin (1996), est la représentation sémantique liée au prédicat.

et, jetant un dernier coup d'œil aux épouses du fisc, regagna son automobile. (Aymé Marcel, *Nouvelles complètes*, 2002)

Nous pouvons utiliser le test de la reformulation de *après quoi* avec la forme conjonctive *après que*, ce qui nous permet de repérer exactement ce que *quoi* reprend :

- (6a) Respectueux de sa méditation et comprenant déjà les pensées qui l'agitaient, le chef de cabinet regardait les couples qui attendaient patiemment la fin de la diversion ministérielle pour aborder au guichet.
« Quelle admirable discipline chez tous ces braves gens, fit-il observer.
- En effet, murmura le ministre. J'en suis même très frappé. »
Après que les deux hommes échangèrent un regard chargé de sens, le ministre serra chaleureusement la main du percepteur et, jetant un dernier coup d'œil aux épouses du fisc, regagna son automobile.

La situation est susceptible d'être exprimée par un groupe verbal conjugué accompagné d'un circonstant. Par exemple en (7), l'énoncé « J'ai pris le métro jusqu'à Odéon » est repris par *quoi* :

- (7) J'ai pris le métro jusqu'à Odéon. **Après quoi**, j'ai flâné au Quartier latin. (Berr Hélène, *Journal 1942-1944*, 2008)
- (7a) **Après que** j'ai pris le métro jusqu'à Odéon, j'ai flâné au Quartier latin.
Lorsque le groupe *après quoi* se trouve derrière un discours rapporté direct, c'est l'événement exprimé par le verbe introducteur de discours rapporté direct qui est repris par *quoi* :
- (8) A tous ceux qui réclamaient son départ, il avait répondu : « Je ne me retirerai pas ». **Après quoi**, plus personne n'avait osé l'embêter avec ces histoires de démission. (Osmont Stéphane, *Éléments incontrôlés*, 2012)

En (8), *quoi* renvoie à un événement exprimé par un « verbe de parole » (Lamiroy & Charolles 2008), introducteur d'une réplique. La paraphrase suivante permet d'explicitier la signification de cet exemple :

- (8a) **Après qu'**il avait répondu à tous ceux qui réclamaient son départ, plus personne n'avait osé l'embêter avec ces histoires de démission.

Étant donné que les sujets reliés par *après quoi* sont différents, la paraphrase ne peut pas se réaliser par *après* + infinitif⁷ :

⁷ Si les sujets reliés par *après quoi* sont identiques, l'énoncé est paraphrasable par '*après* + infinitif' ; Si les sujets sont différents, une équivalence se réalise avec *après que* P (Lefeuve 2006 : 237).

- (8b) ?Après avoir répondu à tous ceux qui réclamaient son départ, plus personne n'avait osé l'embêter avec ces histoires de démission.

Partant, *quoi* ne renvoie pas à une prédication ou un segment dans le discours rapporté, car la suppression de celui-ci n'affecte pas la reprise de *quoi* dans l'énoncé subséquent.

À part le prédicat central, *quoi* peut reprendre un procès exprimé par un prédicat d'une proposition subordonnée. Commençons par un exemple dans lequel l'antécédent de *quoi* comporte la relative « qu'on avale en vitesse » :

- (9) Comme il fait - 30, on réduit le rituel au strict minimum : on allume deux bougies qu'on plante dans la neige, on sort d'un panier une bouteille de vodka et quelques tranches de saucisson qu'on avale en vitesse, **après quoi** on retourne se mettre au chaud dans les voitures et on repartirait immédiatement si Galina Sergueïevna, seule, ne s'attardait sur la tombe. (Carrère Emmanuel, *Un roman russe*, 2007)

Dans l'exemple (9), *quoi* reprend l'ensemble de procès précédents à partir de « on allume deux bougies ». Observons le test avec *après que* :

- (9a) **Après qu'**on a allumé deux bougies qu'on a plantées dans la neige et qu'on a sorti d'un panier une bouteille de vodka et quelques tranches de saucisson qu'on a avalées en vitesse, on retourne se mettre au chaud dans les voitures et on repartirait immédiatement si Galina Sergueïevna, seule, ne s'attardait sur la tombe.

Ainsi, en plus de la prédication principale, *quoi* se réfère également à une prédication dans la relative. Les événements exprimés par le verbe principal et celui de la relative se succèdent. De ce fait, la relative peut être remplacée par une proposition coordonnée introduite par la conjonction *et* exprimant les procès qui se sont produits l'un après l'autre :

- (9b) Comme il fait - 30, on réduit le rituel au strict minimum : on allume deux bougies, on les plante dans la neige, on sort d'un panier une bouteille de vodka et quelques tranches de saucisson et on les avale en vitesse, **après quoi** on retourne se mettre au chaud dans les voitures et on repartirait immédiatement si Galina Sergueïevna, seule, ne s'attardait sur la tombe.

Ici, il s'agit d'une succession de procès. *Quoi* reprend tous les procès précédents, qui sont annoncés par une espèce d'introducteur (*le rituel*). Tout ce qui est repris par *quoi* est résumé par le nom *rituel*,

qui fonctionne lui aussi comme un mot résomptif. Le fait que ce nom peut remplacer *quoi* dans *après quoi* peut le confirmer :

- (9c) On retourne se mettre au chaud dans les voitures **après le rituel** réduit au strict minimum.

Dans cet exemple précis, l'antécédent de *quoi* est un ensemble de plusieurs unités prédicatives qui peuvent être conceptualisées par un groupe nominal figurant au sein du discours. Le groupe *après quoi* en tant que connecteur constituant une rupture sépare les procès qu'il introduit des procès précédents faisant partie du rituel évoqué.

Examinons un exemple où *quoi* reprend seulement un événement dans la subordonnée circonstancielle :

- (10) Ils ont mené ensemble une vie extrêmement romantique, en pleine tourmente révolutionnaire, jusqu'à ce que le prince soit assassiné sous ses yeux par les bolcheviks. **Après quoi** elle s'est débrouillée pour émigrer en suivant à peu près le même chemin que la famille Zourabichvili : Constantinople, puis Paris. (Carrère Emmanuel, *Un roman russe*, 2007)

En (10), *quoi* reprend un événement présenté dans la subordonnée « le prince a été assassiné sous ses yeux par les bolcheviks ». L'exemple peut être paraphrasé comme suit :

- (10a) **Après que** le prince a été assassiné par les bolcheviks, elle s'est débrouillée pour émigrer en suivant à peu près le même chemin que la famille Zourabichvili : Constantinople, puis Paris.

Dans ce cas, le procès exprimé par le verbe principal et celui par le verbe de la subordonnée se succèdent, donc c'est plutôt au dernier procès dans la subordonnée que *quoi* se réfère. De plus, la subordonnée est à droite du verbe principal, donc elle est en position rhématique ayant une portée intra-prédicative, ce qui lui permet de porter l'information principale. *Jusqu'à ce que*, en reliant deux événements, fonctionne comme un connecteur temporel qui permet la progression de la narration.

Quoi peut se rattacher à un groupe nominal qui forme le prédicat dans une phrase averbale⁸, comme « File d'attente assez brève à l'arrêt des taxis » en (11), renvoyant à une situation :

- (11) Bien, dit Schmidt en s'en saisissant, nous allons prendre un taxi.

⁸ « La phrase averbale est une phrase qui comporte un prédicat averbal ; c'est-à-dire, nominal (substantival, adjectival), pronominal, adverbial ou prépositionnel, par exemple ; *Passionnant, ce livre ! Heureux les pauvres !* » (Lefevre 1999 : 11). Plus précisément, elle est définie par Lefevre (1999 : 28) comme « une structure syntaxique constituée d'un prédicat averbal et d'une modalité » d'énonciation.

File d'attente assez brève à l'arrêt des taxis, **après quoi** le soi-disant Schmidt indiqua au chauffeur une adresse, un numéro impair du boulevard Magenta. (Echenoz Jean, *Au piano*, 2003)

En (11), la situation reprise par *quoi* ne figure pas directement dans l'énoncé précédent. Elle est implicite, mais elle peut être déduite des informations données par cet énoncé. On en déduit la situation *nous avons fait brièvement la queue à l'arrêt des taxis* de cet énoncé. Voyons le test avec *après que* :

- (11a) **Après que** nous avons fait brièvement la queue à l'arrêt des taxis, le soi-disant Schmidt indiqua au chauffeur une adresse, un numéro impair du boulevard Magenta.

Il arrive que le pronom *quoi* renvoie à un verbe introduit par un semi-auxiliaire d'aspect. Par exemple en (12), c'est « écouter attentivement les bulletins d'informations » qui est l'antécédent de *quoi*.

- (12) Au réveil, vers midi, il lui arrive d'écouter attentivement les bulletins d'informations, **après quoi** il tourne sèchement le bouton, se plonge dans les rubriques faits-divers de la presse populaire, Paris-Soir, L'Aube, Le Français libéré. (Perrut Dominique, *Patria o muerte*, 2009)

En recourant à la paraphrase, nous pouvons constater pourquoi, dans l'exemple (12), *quoi* renvoie à « écouter attentivement les bulletins d'informations » et non à « arriver » :

- (12a) **Après avoir écouté** attentivement les bulletins d'informations, il tourne sèchement le bouton, se plonge dans les rubriques faits-divers de la presse populaire, Paris-Soir, L'Aube, Le Français libéré.

L'expression « il lui arrive... » est le semi-auxiliaire d'aspect d'*écouter*. Dans le test (12a), le verbe *écouter* exprimant l'événement a un vrai auxiliaire, celui de l'aspect accompli. Donc *quoi* reprend un verbe introduit par un semi-auxiliaire d'aspect. Dans nos exemples, nous constatons que la reprise de *quoi* suit souvent un auxiliaire aspectuel, comme en (13) *commencer par* indiquant que le procès (l'infinif *poser des questions*) précède d'autres procès :

- (13) Je commençais toujours par lui poser des questions, de plus en plus précises, sur la vie à Paris, et surtout sur ce mythique Quartier latin où je comptais bien me retrouver dès la rentrée suivante. **Après quoi**, nous échangeons nos dernières découvertes littéraires : pour elle, c'était Laclos, Apollinaire,

Colette, pour moi Cocteau, Malraux, Beckett. (Bénabou Marcel, *Écrire sur Tamara*, 2002)

- (13a) **Après lui avoir posé** des questions [...], nous échangeons nos dernières découvertes littéraires.

Comme Riegel *et al.* (2016 : 583) le précisent, l'auxiliaire « sert de support aux désinences de temps, de personne et de nombre et apporte une indication aspectuelle ou modale ». C'est le verbe introduit par le semi-auxiliaire d'aspect qui « porte l'essentiel de la signification (état ou processus) et possède les propriétés du verbe ; c'est lui qui opère notamment la sélection du sujet et des compléments » (*ibid.*).

L'unité reprise par *quoi* peut être représentée par un groupe nominal actant sous forme de nominalisation⁹ dans une phrase verbale. Ce groupe nominal repris peut prendre une fonction de complément d'objet direct par rapport au verbe :

- (14) Et le soir, au dîner, on procédera comme d'habitude en pareil cas : échanges d'adresses, projets de se revoir, toasts répétés. **Après quoi** tout le monde partira se coucher sauf ceux qui aimeront mieux rester le plus tard possible au bar et sortir à l'aube sur le pont, respirer les premières odeurs de la terre américaine, considérer bientôt l'embarquement du pilote à Ambrose Light avant que l'on soit en vue de la statue de la Liberté puis que l'on commence à remonter l'Hudson. (Echenoz Jean, *Ravel*, 2006)

En (14), *quoi* renvoie à des procès exprimés par des nominalisations : « échanges d'adresses, projets de se revoir, toasts répétés ». Les noms *échange*, *projet*, *toast* sont des noms déverbaux de *échanger*, *projeter*, *toaster*. L'expression nominale désigne le même procès que celui nommé par le verbe et joue un rôle analogue par rapport à ce dernier.

Quoi peut renvoyer à un pronom précédent renvoyant lui-même à des situations précédentes :

- (15) Je croyais avoir compris successivement, grâce à Lénine, que le gauchisme était la maladie infantile du communisme, puis, contre Lénine, que le communisme était une infection aiguë du socialisme ; il me restait à comprendre de quoi le socialisme lui-même est un symptôme, puis finalement à admettre que ni le diagnostic ni le choix du traitement ne me concernaient plus. **Ce** fut l'affaire de quelques mois, **après quoi**, définitivement libéré de toutes obligations militantes, j'affectai urbi et orbi une indifférence à ce genre de matières qui me fit surnommer,

⁹ On définit la nominalisation comme « l'opération discursive consistant à référer, au moyen d'un syntagme nominal, à un procès ou un état qui a préalablement été signifié par une proposition » (Apothéloz 1995 : 144).

par une amie bienveillante mais narquoise, l'apôtre de la nonchalance ». (Genette Gérard, *Bardadrac*, 2006)

Dans l'exemple (15), nous pouvons considérer que *quoi* est rattaché au pronom *ce* qui renvoie lui-même aux événements précédents « comprendre de quoi le socialisme lui-même est un symptôme » et « admettre que ni le diagnostic ni le choix du traitement ne me concernaient plus ».

Ainsi, *quoi* peut renvoyer à un pronom qui renvoie lui-même à une unité prédicative précédente. Il s'agit des pronoms résomptifs qui constituent une liste fermée. Ils comprennent « les pronoms démonstratifs *ce, ça, cela, ceci*, les pronoms adverbiaux *en* et *y*, les pronoms *quoi, que, le, tout* » (Lefeuvre 2020 : 90). Ce sera également le cas en (16) :

- (16) Le menton dans la main, je ne cesse de hocher la tête, de réprimer des bâillements et, au bout de chaque période, Ania, bloc et crayon en main, se met à traduire avec un zèle qui m'accable encore davantage. Il y a **en** a une heure et demie comme ça, **après quoi** Sergueï Victorovitch nous emmène faire le tour de la colonie. (Carrère Emmanuel, *Un roman russe*, 2007)

En (16), *quoi* renvoie au pronom *en* qui renvoie lui-même aux énoncés précédents « Le menton dans la main, je ne cesse de hocher la tête, de réprimer des bâillements et, au bout de chaque période, Ania, bloc et crayon en main, se met à traduire avec un zèle qui m'accable encore davantage ». Le sémantisme de *quoi* se rapproche de celui des pronoms comme *cela, ça, ce* et *en* qui peuvent se rattacher à du non nommé. Il s'ensuit que *quoi* peut renvoyer aisément à des pronoms résomptifs.

A noter que les pronoms résomptifs sont moins concrets et précis que les groupes nominaux résomptifs. Ceux-ci condensent et résument « le contenu d'une phrase, d'un paragraphe ou de tout un fragment de texte antérieur » (Riegel *et al.* 2016 : 1038). Grâce à leurs têtes nominales, nous pouvons déduire plus ou moins de quoi il s'agit :

- (17) Notre chatte est passée sous une voiture. Cet accident a laissé des traces. (ex. tiré de Riegel *et al.* 2016 : 1038)

En (17), si nous ne recherchons pas l'antécédent de « Cet accident », nous déduisons tout de même du mot *accident* qu'un événement malheureux ou imprévu s'est passé. Cependant, si nous voulons avoir plus de détails ou savoir quel genre d'accident s'est passé, l'antécédent est recherché dans le contexte. Comme Riegel *et al.* (2016 : 1038) l'indiquent, « *cet accident* reprend le contenu de la phrase précédente qu'il catégorise comme un accident ».

Les pronoms résomptifs se distinguent des groupes nominaux résomptifs en ce qu'ils ne conceptualisent ni ne catégorisent le contenu de l'énoncé précédent, mais ils le reprennent en le transformant en un pronom. La portée des groupes nominaux résomptifs semble plus délimitée et précise, alors que celle des pronoms résomptifs est davantage non délimitée et vague. Si l'identification de l'antécédent des premiers peut dépendre du sémantisme lexical, celle des seconds n'est pas facile à effectuer. Néanmoins, on peut recourir à des indices pour délimiter l'antécédent.

4. Les indices pour délimiter l'antécédent

Grâce à trois types d'indices : la typographie représentée par les signes de ponctuation, les indices morphosyntaxiques comme les marqueurs du discours¹⁰, ainsi que les indices contextuels, nous pouvons cibler la portée de *quoi*.

4.1. Les indices typographiques

Les indices typographiques sont représentés par les signes de ponctuation qui précèdent l'énoncé introduit par *après quoi*. Les ponctuations aident à la compréhension du discours en constituant des frontières graphiques entre les phrases ou les propositions (Dürrenmatt 2015 : 29).

4.1.1. Virgule

L'énoncé introduit par *après quoi* peut être précédé d'une virgule qui « marque une faible pause » (Riegel *et al.* 2016 : 148), comme en (18), sa forme se rapprochera alors de celle dite relative standard, qui est séparée de la proposition principale par une virgule :

- (18) À Fougères, où je retrouve mes parents, nous déjeunons dans une crêperie à côté du théâtre Victor-Hugo, **après quoi** nous nous mettons en route vers le village, perdu au milieu du bocage. (Jablonka Ivan, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus : une enquête*, 2012)

En (18), l'antécédent se trouve dans l'énoncé « À Fougères, où je retrouve mes parents, nous déjeunons dans une crêperie à côté du théâtre Victor-Hugo » qui précède la virgule précédant *après quoi*. La virgule en tant que signe de ponctuation nous fournit un indice permettant de rechercher l'antécédent. La virgule marque une

¹⁰ Les marqueurs sont des marques de cohésion de discours. Il s'agit des expressions introductrices de cadres décrits dans les travaux de Charolles (1997) et Charolles (2003).

séparation faible des deux propositions (Le Goffic 1993 : 66). De ce fait, lorsque l'énoncé introduit par *après quoi* est séparé du précédent par une virgule, l'antécédent de *quoi* se situe généralement dans l'énoncé qui précède immédiatement cette virgule.

Cela nous rappelle ce qui est dit par Lefeuvre et Rossari (2008) au sujet du mode de rattachement de *quoi* à l'antécédent, qui « se traduit par un emplacement particulier de la proposition introduite par le groupe préposition + *quoi* : le plus souvent, la proposition survient à la fin de la phrase précédente, comme après coup » (Lefeuvre & Rossari 2008 : 96). Même si la proposition introduite par 'prép. + *quoi*' est précédée d'une virgule, dont la forme s'apparente à celle de la relative, le rattachement du groupe 'prép. + *quoi*' à la proposition précédente est plus souple que celui à l'antécédent nominal qui est repris par le *quoi* relatif (*ibid.*). Ce dernier est rattaché directement au substantif qui précède immédiatement le groupe 'préposition + *quoi*'¹¹ ; le groupe *après quoi* renvoyant à un procès ou à plusieurs procès précédents marque une succession de deux événements : une antériorité et une postériorité.

4.1.2. Point-virgule

Le groupe *après quoi* peut être précédé d'un point-virgule :

- (19) Pendant un arrêt du train à Vichy, elle réussit à se sauver en se fauflant adroitement au bras d'une dame de la Croix-Rouge jusqu'à la sortie de la gare ; **après quoi**, elle fit de l'espionnage dans les bars de Vichy. (Auroy Berthe, *Jours de guerre : Ma vie sous l'Occupation*, 2008)

En tant que point affaibli, le point-virgule peut séparer les propositions qui « forment un ensemble dont l'enchaînement n'est pas fortement interrompu comme ce serait le cas avec un point » (Riegel *et al.* 2016 : 148). Le point-virgule marque une moindre dépendance entre les deux propositions par rapport à une proposition principale et une proposition relative standard entre lesquelles il ne peut pas y avoir de point-virgule. L'antécédent se trouve en général dans l'énoncé juste avant le point-virgule. Comme en (19), où l'antécédent de *quoi* est « elle réussit à se sauver en se fauflant adroitement au bras d'une dame de la Croix-Rouge jusqu'à la sortie de la gare » ; l'expression « Pendant un arrêt du train à Vichy » introduit les énoncés subséquents.

Dans cet exemple, le gérondif « en se fauflant », postposé au verbe principal et rhématique puisqu'il fournit des informations nouvelles, est aussi repris par *quoi*. Il véhicule le sens de 'moyen' :

¹¹ Reprenons l'exemple (5) :

J'ai cherché quelque chose à quoi me raccrocher (Pécherot Patrick, *Boulevard des Branques*, 2005).

Quoi renvoie ici au substantif indéfini *quelque chose*.

Par le moyen du faufilement adroit au bras d'une dame de la Croix-Rouge jusqu'à la sortie de la gare, elle réussit à se sauver. Le verbe principal, « réussit à se sauver », est le résultat du procès exprimé par le gérondif ; le gérondif répond à la question en *comment* (Halmøy 2003) : *Comment réussir à se sauver ? En se faufilement*. Selon Halmøy (2003), si le gérondif exprime le moyen, « on peut considérer que le procès exprimé par le gérondif est en quelque sorte “inclus” dans le procès exprimé par le VR » (Halmøy : 98). De ce point de vue, *quoi* peut renvoyer à la fois au verbe principal et au gérondif :

- (19a) **Après avoir réussi** à se sauver en se faufilement adroitement au bras d'une dame de la Croix-Rouge jusqu'à la sortie de la gare, elle fit de l'espionnage dans les bars de Vichy.

4.1.3. Point

La séparation peut être établie par un point dont la présence marque un détachement accru par rapport à l'énoncé souche :

- (20) À la surprise générale, elle partit d'un éclat de rire et, ôtant son soulier, le posa dans son assiette. **Après quoi**, elle prit sur la table une tranche de veau qu'elle glissa dans son corsage. (Aymé Marcel, *Nouvelles complètes*, 2002)

En (20), *quoi* reprend trois situations : « elle partit d'un éclat de rire », « ôtant son soulier », « le posa dans son assiette ». Le participe présent faisant partie du prédicat est aussi repris par *quoi*. Selon Havu et Pierrard (2005), les participes présents adjoints peuvent fonctionner comme un co-verbe véhiculant l'information essentielle. Lorsqu'ils sont en postposition, en général, « les valeurs de co-verbe et temporelle de succession par juxtaposition » prennent une place importante (Havu & Pierrard 2005 : 282). En (20), le participe présent entre dans l'ordre chronologique des procès : « rire », « ôter son soulier » et « le poser dans son assiette » constituent trois procès successifs. En raison de l'absence de pronom personnel sujet répété, *quoi* reprend l'ensemble de procès.

De façon similaire, lorsque la séparation est établie par un point, l'antécédent se situe généralement dans la phrase qui précède immédiatement ce point, tel que dans l'exemple (20).

Cependant, cette règle n'est pas universelle et présente certaines exceptions. Lorsque la séparation est marquée par un point, *quoi* est également susceptible de renvoyer à un segment dans une phrase éloignée, comme dans l'exemple :

- (21) Avant d'y accéder, il faut se munir de l'indispensable jeton. On peut, en principe, en faire l'emplette sur place auprès du

concierge, mais il n'est pas rare (il est même assez fréquent) que ce dernier, qui ne se soucie guère de prévoir les fluctuations de la demande téléphonique chez les internes, se trouve en rupture de stock, surtout à la fin de la semaine. Les gens prévoyants, dont tu es depuis que tu as des amies à appeler, ont donc en permanence, précieusement serrés dans une petite boîte en fer-blanc qu'ils essaient de soustraire à la convoitise de leurs voisins démunis, quelques jetons d'avance. **Après quoi**, il faut longuement attendre son tour dans les courants d'air. (Bénabou Marcel, *Écrire sur Tamara*, 2002)

L'antécédent de *quoi* est rattaché plutôt à la séquence « se munir de l'indispensable jeton » dans la phrase précédente éloignée. Les phrases suivantes, « On peut, en principe, en faire l'emplette [...] quelques jetons d'avance », sont plutôt considérées comme une parenthèse pour expliquer comment on peut obtenir un jeton. Cette parenthèse n'est pas indispensable pour trouver l'antécédent de *quoi*. Nous pouvons donc la supprimer :

- (21a) Avant d'y accéder, il faut se munir de l'indispensable jeton.
Après quoi, il faut longuement attendre son tour dans les courants d'air.

La relation instaurée par *après quoi* entre les propositions séparées par un point est moins étroite que celle où elles sont délimitées par une virgule ou un point-virgule, ce qui tient au fait que le point indique « une séparation très nette : il n'y a pas de relation syntaxique entre ce qui précède et ce qui suit le point » (Le Goffic 1993 : 65). Les deux phrases séparées par un point se caractérisent par une indépendance syntaxique l'une par rapport à l'autre. Dans ce cas, *quoi* peut désigner une phrase éloignée.

4.1.4. Alinéa

La séparation d'avec le contexte précédent peut être marquée par un point et un alinéa, ce qui révèle un accroissement de l'autonomie :

- (22) Nous mangeons comme des affamés et je crois que nous engloutissons les deux livres de pain.
Après quoi il décroche sa guitare, décidément je suis vouée aux guitaristes ! (Prin Alice, *Souvenirs retrouvés (de Kiki de Montparnasse)*, 2005)

Lorsque le groupe *après quoi* apparaît au début d'un énoncé, détaché du paragraphe précédent par un point et un alinéa, comme dans l'exemple (22), la relation entre l'énoncé introduit par *après quoi*

et les énoncés précédents est la plus faible. Normalement, l'antécédent est recherché dans le paragraphe précédent. En (22), l'antécédent se trouve en tête du paragraphe qui précède *après quoi* : « Nous mangeons comme des affamés ».

L'alinéa peut marquer la clôture du dernier cadre en cours (Charolles & Vigier 2005). Ainsi, il peut servir d'indice qui nous évite de sélectionner un segment comme antécédent dans un énoncé éloigné :

- (23) La braise signifie-t-elle feux presque éteints ou rougeoiement brûlant, inextinguible incandescence ? Années 1986 à 1996. Nous ne sommes plus très amis, j'en prends pour mon grade. Octobre 1990, à l'Élysée, Mitterrand lui remet les insignes de Grand-croix. **Après quoi** Gilles Pudlowski emmène Julius déjeuner en famille au Meurice. (Nourissier François, *À défaut de génie*, 2000)
- (24) On a enquillé la rue au pas de course mais la silhouette s'était évanouie. Lebœuf a repris son souffle :
 - T'as... dû... te gourer...
 - J'aurais juré...
 Lebœuf a expiré longuement pour chasser un point de côté. **Après quoi**, on a inspecté le secteur. (Pécherot Patrick, *Les brouillards de la Butte*, 2001)

En (23) et (24), le groupe *après quoi* est précédé d'un point. Lorsque la séparation est marquée par un point, il est possible que l'antécédent se trouve dans une phrase éloignée au lieu de celle qui précède immédiatement *après quoi* comme en (21). Cependant, l'alinéa qui introduit la phrase précédant *après quoi* sépare deux paragraphes, ce qui implique que l'antécédent se trouve dans cette phrase-là et non pas dans un paragraphe précédent. Il s'ensuit que, en (23), l'antécédent correspond à la phrase « Octobre 1990, à l'Élysée, Mitterrand lui remet les insignes de Grand-croix » et en (24) à « Lebœuf a expiré longuement pour chasser un point de côté ».

Le groupe *après quoi* instaure donc une relation avec les propositions précédentes par recours à un signe de ponctuation allant d'une virgule ou d'un point-virgule à un point, voire à un alinéa, ce qui reflète une tendance du « degré d'indépendance » entre les énoncés reliés par *après quoi*. Comme Lefevre (2002) le souligne : « il existe une tension entre une dépendance, par rapport à l'énoncé précédent, de l'énoncé introduit par le groupe préposition + *quoi* et une capacité à amoindrir cette dépendance pour former un énoncé plus indépendant ». Selon la nature de la ponctuation qui précède *après quoi*, le degré de dépendance entre l'énoncé précédent et l'énoncé subséquent devient de plus en plus faible.

Ainsi, les signes de ponctuation fonctionnent comme des indices typographiques pour trouver l'antécédent de *après quoi*. En ré-

sumé, lorsque la séparation entre l'énoncé qui précède le connecteur et l'énoncé subséquent est établie par une virgule ou un point-virgule, l'antécédent se trouve généralement dans l'énoncé qui précède immédiatement cette ponctuation. Lorsque la séparation est établie par un point, normalement c'est dans la phrase précédente que figure l'antécédent de *quoi*. Mais l'antécédent peut être recherché dans un énoncé éloigné. L'alinéa qui introduit la phrase précédant *après quoi* peut être considéré comme une frontière qui bloque la recherche de l'antécédent : celui-ci se trouve généralement dans l'énoncé qui est placé devant *après quoi*.

Les signes de ponctuation peuvent jouer « un rôle dans le contrôle de l'extension des cadres » (Charolles & Vigier 2005 : 23). Ils fonctionnent comme des signes métalinguistiques en assumant une analyse grammaticale (Dürrenmatt 2015 : 17). Les signes de ponctuation comme le point et l'alinéa introduisant la phrase précédant *après quoi* bloquent la recherche d'un antécédent éloigné. Leur fonction s'apparente à celle des marqueurs du cadre du discours que nous allons analyser ci-dessous.

4.2. Les indices morphosyntaxiques

Après avoir mis l'accent sur la ponctuation, nous examinerons par la suite l'influence des indices morphosyntaxiques dans la recherche de l'antécédent de *quoi*.

4.2.1. Les marqueurs des cadres temporels et spatiaux du discours

Pour mieux comprendre à quoi renvoie le pronom *quoi*, nous allons introduire la notion de « cadre »¹². L'antécédent de *quoi* peut se situer dans un « cadre » introduit par un marqueur temporel ou spatial. Ces marqueurs peuvent contribuer à « subdiviser et répartir les informations apportées par le discours » (Charolles 1997 : 33). Commençons par examiner l'exemple (25) où l'introducteur du cadre est une expression qui désigne un jour précis (« Le 5 février 1946 ») :

- (25) Le 5 février 1946, les miliciens débarquent à Parczew, désarment et exécutent trois Juifs, **après quoi** ils réquisitionnent des fourgonnettes pour charger les marchandises qu'ils vont piller ; ils se dirigent ensuite vers les maisons des notables. (Jablonka Ivan, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus : une enquête*, 2012)

En (25), l'antécédent se situe dans le cadre introduit par « Le

¹² Les cadres sont des unités regroupant des propositions entretenant « un même rapport avec un certain critère » (Charolles 1997 : 3).

5 février 1946 ». Cet introducteur joue un rôle structurant dans le discours. En même temps, il empêche la recherche de l'antécédent dans l'énoncé précédant. De plus, les sujets des deuxième et troisième prédicats sont implicites. L'unité prédicative de la phrase est complexe, étant composée de trois prédicats juxtaposés / coordonnés. Le fait que les sujets ne soient pas répétés permet à *quoi* de reprendre tout l'énoncé précédent.

En (25), les procès successifs sont tous intégrés dans le même cadre temporel (« Le 5 février 1946 »). Il en va de même en :

- (26) Dans l'aube glaciale, les hommes se pressent autour de l'unique robinet, **après quoi** on leur distribue un quart de café et on procède à l'appel et à la visite médicale. (Jablonka Ivan, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus : une enquête*, 2012)

Le groupe prépositionnel « Dans l'aube glaciale » sert de cadre temporel aux procès qui suivent et marque la clôture du cadre temporel précédent. Le procès de l'énoncé introduit par *après quoi* se déroule dans le même cadre temporel et l'antécédent de *quoi* tombe sous la portée de l'expression qui pose le cadre. Le groupe *après quoi* situe le procès qu'il introduit dans le cadre « Dans l'aube glaciale » mais après le procès « les hommes se pressent autour de l'unique robinet ». Si l'on se situe dans l'encadrement du discours de Charolles (1997), on peut considérer le groupe *après quoi* comme un introducteur de cadre temporel. En même temps, il clôt un cadre ouvert par l'énoncé qui précède (« les hommes se pressent autour de l'unique robinet »). Celui-ci et l'énoncé introduit par *après quoi* tombent tous sous la portée cadrative de l'introducteur temporel « Dans l'aube glaciale ».

La portée sémantique de *quoi* peut se situer dans un cadre introduit par une expression spatiale, comme en (27), « Dans un autre bureau » :

- (27) Dans un autre bureau, un sous-fifre glisse un formulaire vierge dans la machine à écrire, tape son nom, sa date et son lieu de naissance, son adresse et sa profession, son signalement, retire la feuille, assène quelques coups de tampon et fait lecture des textes réglementaires, **après quoi** il reçoit « l'engagement de M. Jablonka, lequel a promis de servir avec honneur et fidélité pendant la durée de la guerre ». (Jablonka Ivan, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus : une enquête*, 2012)

En (27), *quoi* se rapporte à plusieurs unités prédicatives précédentes en renvoyant à une suite de situations : « un sous-fifre glisse un formulaire vierge dans la machine à écrire, tape son nom, sa date et son lieu de naissance, son adresse et sa profession, son signalement, retire la feuille, assène quelques coups de tampon et fait lecture des textes réglementaires ». Ici, comme dans l'exemple (25),

quoi renvoie à cette suite de procès du fait que les pronoms personnels sujets ne sont pas répétés. L'absence du sujet implique une perte d'autonomie syntaxique, ce qui permet de créer une interdépendance entre ces prédications auxquelles renvoie *quoi*.

Selon Charolles (1997 : 24), les introducteurs temporels et spatiaux « jouent un rôle fondamentalement procédural et cognitif et cela à deux niveaux » : ils « servent à régler les opérations de mobilisation de connaissances requises pour l'interprétation pas à pas des relations entre propositions » ; ils « servent à répartir les contenus propositionnels dans des blocs homogènes relativement à un critère spécifié par le contenu de l'introducteur ». En effet, les introducteurs temporels et spatiaux marquant une succession d'événements, en réunissant les informations homogènes dans leur cadre, fonctionnent comme des marqueurs de rupture avec le procès précédent, servant de repère pour identifier l'antécédent.

Toutefois, le cadre peut se trouver plus en amont, comme dans (13), où il n'apparaît pas, auquel cas il est trop éloigné pour être utile à la détermination de l'antécédent.

4.2.2. Les conjonctions

Outre les marqueurs du cadre du discours, l'identification de l'antécédent peut se faire grâce à la présence d'une conjonction comme *mais* en (28), qui permet de délimiter la portée sémantique de *quoi* :

- (28) Nous ignorions évidemment que l'important, dans cette affaire, n'est pas de réussir ce concours, *mais* de l'avoir préparé pendant deux ou trois ans, **après quoi** les années d'École ne constituent guère qu'un internat (libre) de plus, et nous retenions surtout le fait dudit « échec ». (Genette Gérard, *Bardadrac*, 2006)

En (28), la conjonction *mais* est susceptible de marquer une relation d'opposition entre deux situations : « réussir ce concours » vs « l'avoir préparé pendant deux ou trois ans ». Le locuteur réfute la première par le truchement de la négation *ne... pas* et choisit la deuxième, introduite par *mais*, comme son argument. La conjonction *mais* permet de repérer l'antécédent de *quoi*, du fait qu'elle marque une rupture par rapport au contexte gauche. Ainsi, *quoi* reprend le segment « l'avoir préparé pendant deux ou trois ans » introduit par *mais*.

Les signes de ponctuation, les marqueurs du cadre du discours et les conjonctions peuvent donc se comporter comme une marque de segmentation indiquant la fermeture de l'ancien cadre et l'ouverture du nouveau cadre où peut se trouver l'antécédent de *quoi*.

Examinons à présent le temps verbal comme indice pour l'identification de l'antécédent.

4.2.3. Le temps verbal

Le maintien du même temps verbal peut servir d'indice permettant de déterminer l'antécédent. Le groupe *après quoi* relie deux procès qui se succèdent, se situant dans le même cadre temporel, par exemple celui posé par le futur simple dans l'exemple (29).

- (29) Sophie a, comme elle dit et comme je n'aime pas qu'elle dise, « posé » trois semaines de « congé » à partir du 14 juillet, je décrète donc que nous passerons quinze jours ensemble à Formentera, **après quoi** je m'envolerai pour la Russie et elle, puisqu'elle m'a dit qu'elle aimerait bien faire de la randonnée, je lui en conseille une que j'ai déjà faite, dans le Queyras. (Carrère Emmanuel, *Un roman russe*, 2007)

En (29), *quoi* correspond à une prédication dans la subordonnée « que nous passerons quinze jours ensemble à Formentera » et non pas à celle dans la matrice « je décrète donc », ce qui est dû au fait que les procès « passer quinze jours ensemble à Formentera » et « s'envoler pour la Russie », qui sont successifs, se situent dans le cadre temporel posé par le futur simple. L'expression « je décrète » est vue comme un simple modalisateur¹³ de l'action « nous passerons ». Nous identifions l'antécédent de *quoi* grâce au maintien du futur simple dans les deux segments du discours, montrant la continuité des deux événements reliés par *après quoi*.

En résumé, la présence d'indices comme les marqueurs du cadre temporel et spatial du discours ou la conjonction comme *mais* implique un changement de cadre empêchant la recherche de l'antécédent de *quoi* dans un cadre précédent. Le maintien du même temps verbal indique que le cadre temporel ne change pas et que c'est là qu'il faut chercher l'antécédent de *quoi*.

4.3. Les indices contextuels

Outre les indices linguistiques, pour trouver l'antécédent de *quoi* il existe des indices contextuels auxquels s'ajoutent la connaissance du monde ou le savoir partagé par le scripteur et le lecteur :

- (30) On lui avait déjà soigné un cancer, « de loin », Cécile la menant à chacune de ses séances de radiothérapie, **après quoi** elle s'était considérée comme guérie. (Nourissier François, *À défaut de génie*, 2000)

¹³ Les modalisateurs sont « des marqueurs par lesquels l'énonciateur affiche son attitude face à son énoncé, à son interlocuteur et à la situation d'énonciation » (Büyükgüzel 2011 : 134).

En (30), il y a une ambiguïté référentielle. En l'occurrence, c'est l'énoncé « Cécile la menant à chacune de ses séances de radiothérapie » qui serait repris par *quoi*. Mais, si on prend en compte le contenu de l'énoncé introduit par *après quoi*, « elle s'était considérée comme guérie », une autre interprétation est également possible. Grâce à notre connaissance du monde, on sait que les séances de radiothérapie peuvent guérir le cancer. On en déduit que la personne qui était malade s'était considérée comme guérie après avoir fait ses séances de radiothérapie. Donc, l'événement repris par *quoi* serait *elle a fait des séances de radiothérapie*, sauf que celui-ci n'apparaît pas dans le contexte précédent :

(30a) **Après qu'**elle a fait des séances de radiothérapie, elle s'était considérée comme guérie.

Les informations apportées par le contexte droite, c'est-à-dire la séquence introduite par *après quoi*, et notre connaissance du monde, nous fournissent d'autres indices, qui conduisent à une interprétation différente.

Si on prend en compte l'indice typographique présent dans cet exemple, à savoir la virgule, l'antécédent est à rechercher dans l'énoncé qui la précède immédiatement. En revanche, d'après l'indice contextuel situé à droite de *après quoi*, c'est la situation *faire des séances de radiothérapie* qui est reprise par *quoi*. C'est l'expression « séances de radiothérapie » dans l'énoncé précédent, qui se trouve bel et bien juste avant la virgule, qui permet d'identifier avec certitude l'antécédent. Elle nous évoque la situation *faire des séances de radiothérapie*. Le fait que la ponctuation utilisée soit une virgule est un indice précieux pour ne pas avoir à rechercher l'antécédent trop loin. En conséquence, la situation *elle a fait des séances de radiothérapie* reprise par *quoi* est déduite grâce à la combinaison de ces deux indices entre lesquels il n'y a pas de conflit.

L'indice contextuel est essentiel pour déterminer ce que reprend *quoi* car il conduit à s'intéresser au sens des mots pour éliminer les ambiguïtés qui peuvent subsister lorsque l'on recourt seulement aux autres indices. En (9), par exemple, si le mot *rituel* est supprimé, *quoi* a deux antécédents possibles : i) l'ensemble de procès qui précède, comme on l'a déjà vu ; ii) le dernier de ces procès successifs exprimé dans la relative « qu'on avale en vitesse ». Le sens lexical du mot *rituel* nous permet d'écarter la deuxième possibilité. L'ensemble de procès qui précède *après quoi* faisant partie d'un rituel, *quoi* renvoie forcément à tout cet ensemble. En outre, il n'y a pas de virgule entre *après quoi* et la prédication qu'il introduit. Il en va de même pour l'exemple (15). En raison du sens de l'expression « il me restait à comprendre », *quoi* concerne ce qui restait à comprendre. De ce fait, *quoi* ne renvoie pas

aux situations précédentes, à savoir « comprendre que le gauchisme était la maladie infantile du communisme [...] », parce que tout cela est censé avoir déjà été compris. L'indice contextuel du sens des mots nous permet donc de lever l'ambiguïté référentielle.

5. Conclusion

Après l'étude de ces exemples, nous pouvons dire que, dans le groupe *après quoi*, le pronom *quoi* renvoie plutôt à une situation et plus précisément à une prédication d'un énoncé ou d'une subordonnée ou à un segment d'un énoncé précédent. Celui-ci peut s'exprimer par un pronom ou un groupe nominal. Le groupe nominal peut constituer un groupe nominal prédicatif ou s'insérer en tant qu'actant dans un énoncé. *Quoi* peut également renvoyer à plusieurs situations exprimées par plusieurs unités prédicatives.

En excluant les parenthèses ou les incises, nous constatons que le groupe *après quoi* reprend généralement les énoncés qui sont mentionnés immédiatement avant. On peut utiliser les signes de ponctuation pour mieux délimiter l'antécédent : par exemple, lorsque le groupe *après quoi* est précédé d'une virgule, un point-virgule ou un point, l'antécédent sera situé dans la proposition ou la phrase immédiatement avant *après quoi*. Cependant, lorsque la séparation est établie par un point, l'antécédent pourra être plus éloigné. Le point et l'alinéa qui précèdent la phrase précédant *après quoi* peuvent bloquer la recherche d'un antécédent éloigné. De plus, les indices morphosyntaxiques sont d'une grande utilité : les marqueurs du cadre temporel ou spatial du discours, le temps verbal, la conjonction *mais*. Les indices contextuels introduits par *après quoi*, la connaissance du monde et la sémantique lexicale sont essentiels pour éliminer l'ambiguïté. On peut combiner plusieurs de ces indices pour identifier l'antécédent lorsqu'on est confronté à une situation complexe.

Références bibliographiques

- Apothéloz, D. (1995), « Nominalisations, référents clandestins et anaphores atypiques », *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, 23, p. 143-173.
- Büyükgüzel, S. (2011), « Modalité et subjectivité : Regard et positionnement du locuteur », *Synergies Turquies*, 4, p. 131-143.
- Charolles, M. (1997), « L'encadrement du discours : Univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de Recherche Linguistique*, 6, p. 1-73.
- Charolles, M. (2003), « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de Linguistique*, 47, p. 11-51.
- Charolles, M., Vigier, D. (2005), « Les adverbiaux en position préverbale : portée cadrative et organisation des discours », *Langue française*, 148, p. 9-30.
- Corblin, F. (1995), *Les formes de reprise dans le discours : anaphores et chaînes de référence*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

- Dürrenmatt, J. (2015), *La ponctuation en français*, Éditions Ophrys, Paris.
- Fournier, N. (2002), *Grammaire du français classique*, Belin, Paris.
- Gosselin, L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Guillot, C. (2007), « Entre anaphore et deixis : L'anaphore démonstrative à fonction résomptive », in Trotter, D. (éd.), *Actes du XXIVe Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Aberystwyth, 1-6 Août 2004, vol. 3, Niemeyer, Tübingen, p. 307-315.
- Halmøy, O. (2003), *Le gérondif en français*, Ophrys, Paris.
- Havu, E., Pierrard, M. (2005), « Prédication seconde et type de discours : les participes présents adjoints dans les médias écrits et oraux », in Broth M., Forsgren M., Noren C., Sullet-Nylander F. (éds), *Le Français parlé des médias*, Actes du colloque de Stockholm, 8-12 juin 2005, Université de Stockholm, p. 273-288.
- Kleiber, G. (1987), « Mais à quoi sert donc le mot chose ? Une situation paradoxale », *Langue française*, 73, p. 109-127.
- Kleiber, G. (1994), *Anaphores et pronoms*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Lamiroy, B., Charolles, M. (2008), « Les verbes de parole et la question de l'(in)transitivité », *Discours*, 2 ; URL : [http:// journals.openedition.org/discours/3232](http://journals.openedition.org/discours/3232) ; DOI : 10.4000/discours.3232.
- Lefevre, F. (1999), *La phrase averbale en français*, L'Harmattan, Paris.
- Lefevre, F. (2006), *Quoi de neuf sur quoi? Étude morphosyntaxique du mot quoi*, Presses universitaires de Rennes.
- Lefevre, F. (2007), « Le groupe préposition + quoi en début d'énoncé », in Lagorgette, D., Lignereux, M. (éds), *Littérature et linguistique : diachronie / synchronie – Autour des travaux de Michèle Perret*, Éditions de l'Université de Savoie, Chambéry (CD-Rom).
- Lefevre, F. (2020), « Le marqueur *c'est tout dire* », in Anscombre, J.-C., Rouanne, L. (éds), *Histoires de Dire : petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*, 2, Peter Lang, Bern, p. 87-107.
- Lefevre, F., Nicolas, D. (2004), « La phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télélique/ atélique », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 14, p. 101-119.
- Lefevre, F., Rossari, C. (2008), « Les degrés de grammaticalisation du groupe préposition + quoi anaphorique », *Langue française*, 158, p. 86-102.
- Le Goffic, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Hachette supérieur, Paris.
- Maillard, M. (1974), « Essai de typologie des substituts diaphoriques », *Langue française*, 21, p. 55-71.
- Pierrard, M. (1988), *La relative sans antécédent en français moderne : essai de syntaxe propositionnelle*, Peeters, Louvain.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (2016), *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.
- Vendler, Z. (1957), « Verbs and Times », *The Philosophical Review*, 66(2), p. 143-160.